



**Donaldson**<sup>®</sup>  
*Filtration Solutions*

# Garanties Générales Après-Vente Moteur

## ...pour la filtration et les échappements.

Donaldson garantit ses produits contre une défaillance provoquée par des défauts dans les matériaux et l'exécution pendant la période spécifiée ci-dessous «Termes et Conditions» pour chacune des pièces.

L'obligation de la société Donaldson sous cette garantie, ne couvre que le remplacement de la pièce défaillante, y compris les frais de transport.

Si la défaillance du produit Donaldson est la cause directe et unique de dommages sur l'équipement sur lequel le produit a été installé de manière appropriée, Donaldson remboursera un montant raisonnable des coûts occasionnés pour remettre l'équipement dans l'état où il était immédiatement avant défaillance.

Cette garantie ne couvre pas une défaillance due à une application inappropriée, une mauvaise utilisation, un abus, une négligence, la rouille perforante et la corrosion (silencieux), des pratiques de service inappropriées ou une modification non approuvée par Donaldson.

Les garanties des fabricants de moteurs et d'équipements continuent à s'appliquer quand des produits Donaldson sont utilisés.

Donaldson doit être avisé de toutes les réclamations couvertes par cette garantie dans l'année qui suit la date de la défaillance.

Donaldson se réserve le droit, à sa discrétion, d'effectuer une visite des lieux où la défaillance a été trouvée ou de demander que toutes les pièces (pièces Donaldson ou autres pièces pertinentes), soient expédiées, port payé, au Siège à l'attention du Laboratoire des produits à moins d'indications contraires.

### Terms & Conditions

La couverture de la garantie commence à la date de l'installation chez l'utilisateur et expire dès que l'une des deux limites -période ou kilomètres- est atteinte.

*Des informations plus détaillées sont disponibles dans le document Donaldson Europe Operating Guide et peuvent être reçues sur demande.*

### Etendue de la garantie par type de produit

#### Produits Filtration

#### La durée de garantie

Corps de filtres à air et accessoires . . . . .	1 an
Ensembles de filtres de liquides et accessoires . . . . .	1 an
Filtres à air et filtres à liquides . . . . .	1 an maximum

#### Produits Echappement

#### La durée de garantie

Ensembles d'échappement	
Réseau routier . . . . .	2 ans (300.000 kilomètres)
Hors du réseau routier . . . . .	1 ans (1500 heures de production)
Accessoires d'échappement . . . . .	1 an